

### Éditorial

#### Sécurité des systèmes d'information et protection des données

La protection des entreprises poursuit deux objectifs : d'abord la défense de l'information économique, ensuite la protection des données et des infrastructures. Face à la menace qui pèse aujourd'hui sur le savoir industriel, des dispositifs sont à mettre en œuvre pour le protéger.

D'une part, de façon préventive, car la viabilité et la performance d'une entreprise se mesurent par sa capacité à déceler une attaque, dès l'apparition des premiers signaux. Une entreprise se fragilise lorsqu'elle se développe dans l'ignorance des dangers qui la menacent sur son savoir-faire et son avance technologique.

D'autre part, de façon dissuasive et coercitive. Le monde économique doit pouvoir s'appuyer sur un Etat fort pour protéger ses intérêts économiques en France et/ou à l'étranger. Pour cela, un partenariat entre les secteurs public et privé est nécessaire. Cette relation à instaurer passe par la mise en place d'une culture d'intelligence économique, ainsi que nous nous attachons à la développer dans l'Eure depuis quelques années maintenant.

Partout, les entreprises ont rarement été soumises à autant d'actions de déstabilisation. Il est encore difficile d'en mesurer les effets et il est peu probable que cette malveillance ne continue pas à croître dans un monde de plus en plus concurrentiel et connecté.

La cybercriminalité devient donc un véritable défi pour les entreprises. Certaines organisations criminelles vont jusqu'à proposer leurs services à des entreprises, peu scrupuleuses quant à la provenance et à la nature des informations qui leur sont vendues. La protection des données est, à ce jour, un enjeu majeur pour le développement des entreprises et pour la stabilité de nos institutions.

Cette neuvième session porte donc, plus spécifiquement, sur la sécurité des systèmes d'information et la protection des données. Je souhaite que les témoignages et les échanges de ce soir participent à une sensibilisation accrue sur ces problématiques.



René BIDAL, préfet de l'Eure

### Lettre N° 7 – 1er semestre 2015

#### FOCUS

##### Coaching INPI : un accompagnement graduel et sur la durée

Afin d'aider les entreprises à mieux connaître et mettre en œuvre la propriété industrielle dans le cadre de leur développement stratégique, l'INPI propose une gamme de prestations adaptées à leurs objectifs de croissance :

- Prédiagnostic PI : état des lieux destiné aux entreprises n'ayant pas ou peu de pratique de la propriété industrielle (PI). L'objectif du prédiagnostic est de situer l'entreprise dans sa pratique de la propriété industrielle et de l'aider à définir une stratégie adaptée à ses objectifs. Gratuit pour l'entreprise, il est réalisé par un spécialiste de la propriété industrielle et consiste dans la remise d'un rapport complet avec des recommandations pour optimiser, à l'aide de la propriété industrielle, le potentiel d'innovation de l'entreprise.

(en savoir plus : <http://www.inpi.fr/fr/services-et-prestations/aides-et-accompagnement/access-pi.html> )

- PASS PI : dispositif de soutien financier pour les entreprises ayant bénéficié d'un prédiagnostic PI afin de leur permettre de mettre en œuvre certaines recommandations du prédiagnostic (veille brevet, recherche documentaire brevet, contrat collaboratif, accompagnement contractuel PI, analyse précontentieuse PI). L'INPI participe à hauteur de 50% du montant total de la prestation (dans la limite de 3 prestations par entreprise pour un montant maximum cumulé de 10 000€).

- MASTER CLASS PI : formation pour les start-up, PME et ETI innovantes qui veulent intégrer une stratégie PI dans leur stratégie d'entreprise et se perfectionner dans ce domaine. L'objectif de la formation est d'aider les entreprises à transformer leur titres de propriété industrielle en une force pour leur stratégie globale et de les faire évoluer dans leur pratique de la propriété industrielle grâce à des séances de coaching sur-mesure. (en savoir plus : <http://www.inpi.fr/fr/services-et-prestations/aides-et-accompagnement/master-class-pi.html>)

Contact : Sébastien Connan, délégué régional INPI Haute-Normandie. Téléphone : 0820210211 (0.09€/mn).  
Courriel : [hautenormandie@inpi.fr](mailto:hautenormandie@inpi.fr)

### La CCI Normandie vient de lancer un jeu sérieux sur l'intelligence Economique. De quoi s'agit-il ?

Un jeu sérieux est un outil ludique qui permet de se familiariser avec un sujet qui nous est méconnu ou inconnu. Il nous a donc semblé intéressant de concevoir un tel outil pour parler d'Intelligence Economique.

#### A qui s'adresse-t-il ?

Tout individu qui voudrait se familiariser avec le sujet mais plus particulièrement le dirigeant ou le collaborateur d'entreprise qui serait amené à avoir accès aux données stratégiques de l'entreprise.

#### "Données stratégiques" est-ce que ça signifie entreprises des secteurs stratégiques ?

Pas du tout ! L'intelligence Economique concerne tout le monde. Toute entreprise a des données sensibles à protéger, qu'il s'agisse de ses fichiers clients ou de ses offres de produits ou de services.

#### En quoi consiste le jeu ?

L'internaute incarne un salarié de l'entreprise Zdong qui va être confrontée à 8 situations allant du vol de documents à la construction de sa stratégie e-réputation, en passant par le piratage de son site web ou encore l'embauche d'un cadre avec la signature de clauses de confidentialité.

Il devra réussir chaque mission pour passer à la suivante et des bonnes pratiques viendront ponctuer chaque situation afin d'introduire de la pédagogie tout au long de l'aventure.

#### Quelle est la durée du jeu ?

Un scénario peut être joué en 2/3 minutes. Le joueur pourra quitter et revenir ultérieurement pour jouer les scénarios suivants. La totalité du jeu représente environ 20 minutes.

#### Au-delà du jeu, les entreprises qui souhaitent en savoir plus peuvent-elles revenir vers vous ?

Absolument. La CCI Normandie propose depuis 2007, aux entreprises qui le souhaitent, un accompagnement à l'Intelligence Economique. Si ce test leur donne envie d'aller plus loin et si elles constatent qu'elles ont encore des progrès à faire, la CCI Normandie leur propose un diagnostic gratuit qui permet d'auditer leurs pratiques.

Un rapport de préconisation est ensuite remis, mettant en avant des pistes d'action prioritaires.

Les PME peuvent ensuite bénéficier d'un dispositif de financement qui permet de faire appel à un prestataire et de se faire accompagner sur l'un des axes de progrès (sécurité informatique, conseil juridique, orientations stratégiques, ...). Nous contacter pour connaître les modalités d'éligibilité.

**Florence FENIOU**  
Conseiller Intelligence Economique  
CCI Normandie  
[florence.feniou@normandie.cci.fr](mailto:florence.feniou@normandie.cci.fr)  
02 35 88 38 41  
<http://www.jeu-ie.cci.fr>

• Le portail de la sécurité informatique  
[www.securite-informatique.gouv.fr](http://www.securite-informatique.gouv.fr)  
Conseils, autoformation, questions/réponses, guides, etc.

• L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) :  
[www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr)  
Guides (par exemple : l'hygiène informatique en entreprise d'octobre 2012), fiches pratiques  
alertes informatiques (onglet CERTA), etc.

• Le Club de la sécurité des systèmes d'information français :  
[www.clusif.asso.fr](http://www.clusif.asso.fr)  
[www.clusir-est.org](http://www.clusir-est.org)

### **Informations utiles :**

À l'initiative de la Délégation interministérielle à l'intelligence économique (D2IE) est paru le « **guide du routard de l'intelligence économique** ». C'est un outil pédagogique et concret qui enseigne comment mettre en œuvre et organiser sa veille stratégique, comment identifier et protéger les informations stratégiques et les Esavoir-faire...

Basé sur des cas concrets et des témoignages, ce guide illustre l'implication de l'Etat en faveur du développement de l'IE. Il est téléchargeable en ligne :

<http://www.economie.gouv.fr/scie/ressources>

La lettre d'information de l'intelligence économique des ministères économiques et financiers (IE Bercy) est téléchargeable en ligne sur le portail du **Service de Coordination à l'Intelligence Economique (SCIE)**.  
[www.economie.gouv.fr/scie/](http://www.economie.gouv.fr/scie/)

Le portail de l'intelligence économique :  
<http://www.portail-ie.fr/>

### **Adresses utiles dans l'Eure :**

**Référent départemental IE** : directrice de cabinet du préfet de l'Eure - 02.32.78.27.02

**Référent sûreté gendarmerie nationale**  
adjudant-chef Christophe DESLANDES - 06.34.42.30.45  
[christophe.deslandes@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:christophe.deslandes@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

**Référent sûreté police nationale** - Capitaine Francis MONET - 02.32.39.90.02 –  
[francis.monet@interieur.gouv.fr](mailto:francis.monet@interieur.gouv.fr)

*La gendarmerie et les services de police apportent leur expertise aux entreprises en matière de sécurité économique par le biais de « diagnostics de vulnérabilité ». Ces diagnostics sont gratuits.*

**Référent IE DGS** : monsieur Philippe TERRIEN  
[dri76-ie@interieur.gouv.fr](mailto:dri76-ie@interieur.gouv.fr)

*Sur sollicitation, des intervenants experts se déplacent dans les entreprises. Ils évaluent les vulnérabilités des sites. Des solutions pragmatiques et adaptées sont proposées.*

**CCI de la région Haute-Normandie, service réseaux, innovation et IE** : Renaud KEMPF (CCI régionale) :  
[renaud.kempf@normandie.cci.fr](mailto:renaud.kempf@normandie.cci.fr) et Florence FENIOU  
Conseillère Intelligence Economique - Pôle Compétitivité et Intelligence des réseaux -  
[florence.feniou@normandie.cci.fr](mailto:florence.feniou@normandie.cci.fr)

**CCI de l'Eure, Département Industries et Services aux Entreprises, Fabien MENISSEZ**, Conseiller innovation et propriété industrielle, référent Intelligence économique.  
[fabien.menissez@normandie.cci.fr](mailto:fabien.menissez@normandie.cci.fr) – 02 32 38 81 53

*L'INPI propose des pré-diagnostics gratuits destinés à amener les entreprises à définir une stratégie de protection et, notamment de protection juridique, de leur patrimoine industriel.*

### **Réunions organisées dans l'Eure au titre de I3E :**

- Le 3 juillet et le 16 octobre 2012 ont eu lieu deux réunions d'information générale sur l'IE

- Le 18 décembre 2012 - 3ème réunion IE sur le thème de la maîtrise de l'information et de la protection des données informatiques.

- Le 03 juin 2013 - 4<sup>ème</sup> réunion IE dans l'Eure sur le thème de la veille sur internet

- Le 30 septembre 2013 - 5ème réunion sur la protection des savoir faire

- Le 10 février 2014 6<sup>ème</sup> rencontre sur les relations partenariales

- Le 05 mai 2014 - 7ème rencontre « finance et gouvernance »

- Le 03 novembre 2014 - 8ème rencontre « escroqueries aux virements internationaux »